

214C0875  
FR0000121568-OP015-A03

23 mai 2014

Prorogation de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

**CLUB MEDITERRANEE**

(Euronext Paris)

**Complément à D&I 214C0654 du 29 avril 2014**

Suite aux interventions de la société Strategic Holdings Sàrl sur le marché des titres CLUB MEDITERRANEE, des déclarations d'intention faites par cette dernière (cf. notamment D&I 214C0837 du 20 mai 2014) et des déclarations reprises par la presse le 22 mai 2014, selon lesquelles la société Strategic Holdings, agissant seule ou de concert, pourrait déposer un projet d'offre publique visant les titres de la société CLUB MEDITERRANEE, l'Autorité des marchés financiers fait connaître, qu'en application des dispositions de l'article 223-32 du règlement général, elle a demandé à la société Strategic Holdings et toute personne agissant de concert avec elle, ainsi que toute personne ayant un lien quelconque d'affiliation, de publier, au plus tard lundi 26 mai à 18 heures, un communiqué afin d'informer le public de leurs intentions.

L'Autorité appréciera les suites à donner à ce communiqué en application des articles 223-32 et suivants du règlement général.

En application de l'article 231-34 du règlement général, l'Autorité des marchés financiers a décidé de proroger du 23 mai au **6 juin 2014** la date de clôture de l'offre publique visant les titres CLUB MEDITERRANEE.